

LES RÉFLEXIONS DE LÉA : ALARME DÉROUTANTES ?

Cette rubrique se propose de relater les réflexions d'une jeune internautes étudiante en droit – **Léa** – témoin des pratiques commerciales constatées sur les réseaux sociaux. Elle viendra exprimer régulièrement ses états d'âme ou ses conseils.

En ce début d'année elle s'est intéressée aux propositions d'alarme pour son domicile. Elle a découvert une offre émanant de **MAISONSURVEILLANCE.COM** qui affiche : « Nous recherchons 25 personnes intéressées par un système d'alarme révolutionnaire. »

Elle complète les informations demandées (nature du logement, superficie, localisation) et est informée qu'un devis va lui être adressé, en parallèle d'un appel téléphonique d'un conseiller.

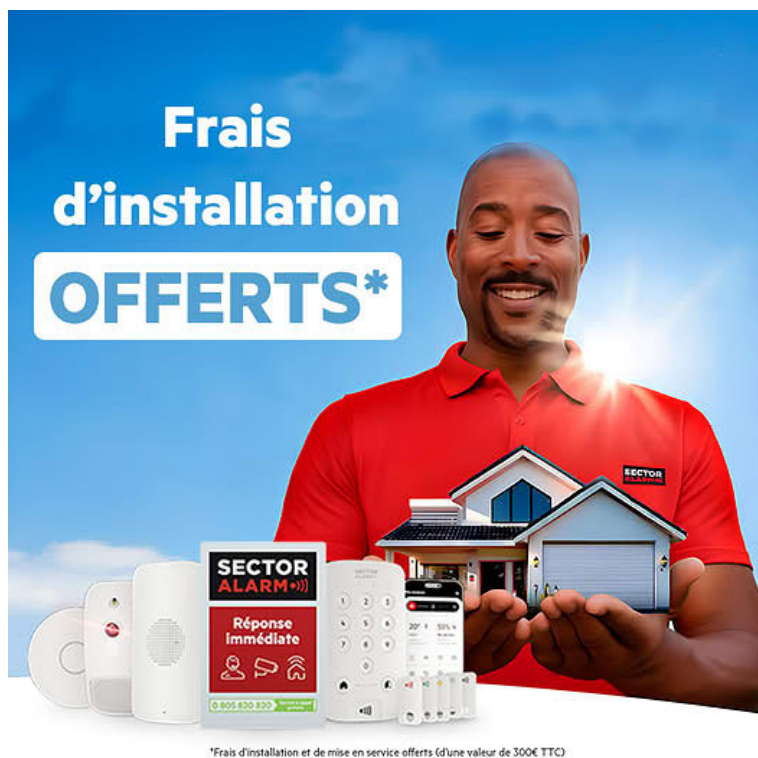
Léa est dépitée car les sollicitations téléphoniques sont nombreuses et elle répond rarement aux numéros inconnus.

Différents éléments la laissent interrogative :

- Elle apprend que, parmi les trois partenaires prévus (**SECTOR ALARME**, **VERISURE**, **ORANGE**) c'est le premier qui a été retenu. Mais elle ignore les critères de sélection ;
- Les horaires d'appel du conseiller qui lui sont indiqués l'agacent : du lundi au vendredi de 8h00 à 22h00, le samedi de 9h00 à 22h00 et le dimanche de 10h00 à 22h00. Or, les horaires en matière de démarchage téléphonique sont de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 20h00, du lundi au vendredi ;
- Elle s'interroge également sur le caractère révolutionnaire du système d'alarme. Doit-elle en déduire que la technologie proposée par **ORANGE** et par **VERISURE** est banale ?
- Après recherches sur le net, il s'avère que tout clic sur le site **MAISONSURVEILLANCE.COM** ramène sur **MAISON-EQUIPEMENTS.FR**, exploité par **WEEDEV**. Cette société collecte ainsi des informations sur des projets de consommateurs et les « communique à des partenaires » en contrepartie d'une commission d'apporteur ;
- Une insertion de **MAISON-EQUIPEMENTS.FR** propose des informations sur d'autres thèmes : radiateur, panneau solaires (sic), monte escaliers, douche sécurisé » (sic). L'intervention d'un relecteur correcteur s'impose !

Enfin **Léa** s'est intéressée à la situation financière de **SECTOR ALARME**. Le dernier bilan consultable (2019) faisait apparaître une perte de près de 4,2 millions d'euros (à comparer avec le capital social de 685 906 €). Depuis 2020 les comptes sont déposés auprès du tribunal de commerce comme le prévoit la réglementation mais sous la clause de confidentialité.

En résumé, **Léa** aura de nombreuses questions à formuler lors du prochain contact avec le conseiller.



INFO-ALERTE est une mise en garde du Réseau Anti-Arnaques, association loi 1901 partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)